



## FICHE D'INSCRIPTION COURS ENFANT/ADO saison 2025/2026

### COORDONNÉES ÉLÈVE ET REPRÉSENTANT LÉGAL

Nom et prénom de l'élève : .....

Date de naissance de l'élève : ..... / ..... / .....

Nom du représentant légal : .....

Email du représentant légal : .....

Email élève (ou autre représentant) : .....

Portable Mère : .....

Portable Père : .....

Portable élève : .....

Portable Nounou : .....

### COURS CHOISI(S)

Cours 1 : .....

Cours 2 : .....

Cours 3 : .....

### MONTANT À RÉGLER

Le montant annuel des cours est valable sur la saison 2025-2026 (du 8 septembre 2025 au 20 juin 2026 hors jours fériés et vacances scolaires). Il n'est ni cessible, ni remboursable sauf en cas de longue maladie ou accident sur présentation d'un justificatif médical..

• **En une seule fois au début de la saison** (encaissement des chèques immédiatement) :

Chèque .....€     Espèces .....€     Virement .....€    **MONTANT TOTAL .....€**

• **En trois fois** (encaissement des chèques le 5 de chaque mois indiqués) :

Chèques	1° paiement (mois actuel)	2° paiement : <b>Janvier</b>	3° paiement : <b>fin Mars</b>
Montants			

### DATE ET SIGNATURE DU REPRÉSENTANT LÉGAL

Je certifie :

- avoir pris connaissance du règlement intérieur, en accepter les conditions et y adhérer
- accepter que l'élève participe aux démonstrations et spectacles de Studio 16.
- accepter que l'élève soit photographié ou filmé lors des cours, démonstrations et spectacles donnés dans le cadre de son activité au sein de l'école.

Fait le .....

**« Lu et approuvé »**  
**Signature du représentant légal**

**CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION**

# Règles de vie

AFIN DE PRÉSERVER LA QUALITÉ DE NOS ESPACES ET D'ASSURER LE CONFORT ET LA SÉCURITÉ DE TOUS, NOUS VOUS PRIONS DE BIEN VOULOIR RESPECTER LES CONSIGNES SUIVANTES :

LE CHANGEMENT DE CHAUSSURES EST OBLIGATOIRE AVANT D'ENTRER DANS LES STUDIOS.

LAISSER VOS SACS ET EFFETS PERSONNELS À L'EXTÉRIEUR DES SALLES DE DANSE.

MERCI DE RESPECTER LA PROPRETÉ DE NOS ESPACES.

LA CONSOMMATION DE NOURRITURE EST INTERDITE DANS L'ENSEMBLE DE L'ÉCOLE.

POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ, LES ACCOMPAGNANTS NE PEUVENT PAS RESTER DANS L'ÉTABLISSEMENT.

RESPECTONS LA BEAUTÉ DE NOS ESPACES ET DE NOS ŒUVRES.

MERCI DE NE PAS TOUCHER À LA DÉCORATION DES STUDIOS, COULOIRS ET VESTIAIRES.

LES ANIMAUX NE SONT PAS AUTORISÉS DANS L'ENCEINTE DU STUDIO.

MERCI DE MAINTENIR UN ENVIRONNEMENT CALME ET AGRÉABLE POUR CONSERVER UNE AMBIANCE STUDIEUSE IL EST RECOMMANDÉ DE NE PAS CRIER NI COURIR DANS LES COULOIRS.

LES TROTINETTES ET POUSETTE SONT INTERDITS DANS LES LOCAUX.

LE STUDIO DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE VOL.

POUR VOTRE SÉCURITÉ CET ÉTABLISSEMENT EST PLACÉE SOUS VIDÉOSURVEILLANCE.

*Studio 16*

NB :Spectacles de fin d'année les **6 et 7 Juin 2026 à La Cigale.**